

17 juillet 2026

## **COMMUNIQUE DE LA MAIRIE**

Compte-tenu de la sécheresse persistante,  
Et conformément à l'arrêté préfectoral du 09 juillet  
2026 plaçant notre commune en « CRISE »,  
Vu le très faible rendement de nos sources,  
Nous sommes désormais contraints d'acheter de  
l'eau et de procéder, non sans difficultés, au  
remplissage du château d'eau au moyen de camions.  
**En conséquence, nous devons impérativement  
économiser l'eau du réseau et la réserver  
strictement aux usages domestiques et à  
l'abreuvement des animaux.**

Dans cette situation, nous comptons vivement sur  
votre civisme pour continuer de respecter ces  
consignes, en espérant que nous ne soyons pas  
obligés de procéder à des coupures d'eau.

*Le Maire,*

*GASQUET Arlette*

